

La prostitution féminine en Thaïlande

Ancre historique ou phénomène importé

JEAN BAFFIE

ILLÉGALE DEPUIS 1960, la prostitution est, en Thaïlande, une activité très largement répandue, même si le nombre de prostituées est l'objet d'une controverse. Au milieu des années 1990, des ONG œuvrant pour la protection des enfants ont avancé des chiffres extrêmes : 2,5 ou même 2,8 millions de prostituées. Le nombre exact importe finalement assez peu. Il suffit de noter que 200 000 ou 300 000 femmes prostituées, les chiffres minimaux que l'on rencontre aujourd'hui, font de cette occupation un fait social de première importance.

À titre de comparaison, la France, pays ayant à peu près le même nombre d'habitants, compterait seulement entre 15 000 et 18 000 prostituées.

Certains auteurs voient d'abord dans la prostitution un phénomène culturel (Arnaud, 1991 : 160 ; Csaszar-Goutchkoff, 1995 : 11). D'autres notent que la prostitution est solidement enracinée dans la Thaïlande moderne en raison de facteurs d'ordres historiques, économiques et sociaux. Ainsi, W. P. Tuchrello explique que des femmes originaires des campagnes s'engagent dans cette forme d'entreprise et constituent un soutien financier important pour leurs familles, qui peuvent préserver leur réputation, dans la mesure où

l'origine des gains n'est pas révélée (Tuchrello, 1989 : 93).

Un phénomène ancien

Repères linguistiques

La langue thaïe n'a pas d'équivalent au mot prostitution. L'expression la plus ancienne pour désigner les prostituées est celle de *ying* (femme) *nakhon sopheri*. Elle ne semble pas particulièrement péjorative puisque *nakhon* a le sens de « ville » et *sopheri* est un mot sanskrit formé sur *sopha*, « jolie fille ». Certains auteurs aiment rappeler cette étymologie de « jolie fille de la ville », même si le mot *sopheri*, devenu le terme officiel pour désigner une prostituée, a fini par prendre un sens très négatif. D'autres mots n'ont pas non plus — au départ — de connotation trop péjorative. C'est le cas de *ying khom khiao*, les « filles à la lanterne verte », qui fait allusion aux lanternes que les propriétaires de maisons de prostitution devaient placer devant leurs établissements ; c'est également le cas de *khanikha*, mot sanskrit qui désignait autrefois la femelle de l'éléphant. Une expression très répandue encore aujourd'hui est celle de *phuying ha kin*, que l'on devrait traduire littéralement par « femme cherchant à manger » et qui semble l'équivalent de

l'anglais *working girl*, qui dans certains cas désigne aussi une prostituée. D'autres termes renvoient seulement à une origine étrangère : *yamcha* serait un terme chinois emprunté par les Thaïlandais et *kari* serait le mot *curry* donné aux prostituées thaïes par des Occidentaux qui les comparaient à la cuisine indienne, jugée très « piquante ». D'autres expressions sont nettement plus désagréables. La forme *i Sampheng* est composé d'un premier mot, aujourd'hui considéré comme une injure destinée aux femmes, et du nom du quartier chinois de Bangkok, qui semble être un mot khmer désignant la prostituée. Composé également de ce très péjoratif *i* et d'un mot qui a le sens de « corps » et qui sert de classificateur pour des animaux et des objets, l'expression de *i tua* est particulièrement injurieuse. Un des noms les plus navrants, celui de *sanchon rok*, qui n'est plus guère utilisé, a le sens de « maladie ambulante ». Ces noms montrent bien que le métier de prostituée est, en Thaïlande, au moins aussi dévalorisé que dans nos sociétés occidentales.

Repères historiques et juridiques

Le Siam n'a jamais connu de prostitution sacrée. Simon de La Loubère, envoyé du roi Louis XIV au Siam en 1687, est le premier Européen à mentionner la prostitution dans le pays (1691 : 163, 224-227). Les sources thaïes permettent de confirmer la présence de prostituées à cette époque, mais fournissent peu d'informations intéressantes. Le *Code des Trois Sceaux* (*kotmai tra sam duang*), qui réunit des lois couvrant toute la période du royaume d'Ayutthaya (1450-1767), ne mentionne les prostituées (*ying nakhon sopheri*) qu'à trois reprises. Jusqu'au XIX^e siècle, les prostituées étaient des esclaves que leurs maîtres mettaient également à la disposition de leurs amis et d'autres hommes contre paiement (Thongthammachat et Aphaphirom, 2520 (1977) : 96). À cette époque, la prostitution devait cependant être encore un phénomène très

limité. Selon M^{gr} Pallegoix, dans son ouvrage publié en 1854, l'« impôt sur les femmes publiques » ne rapportait que 50 000 bahts par an et arrivait en 26^e position comme source de profit pour l'État, loin derrière les tripots (500 000 bahts), les loteries (200 000 bahts), et même les nids d'hirondelles (100 000 bahts) (Pallegoix, 1854, 1 : 311).

À la fin du siècle, la situation avait notablement changé et la presse soulignait l'importance de la prostitution. Vers 1904-1905, lorsque le roi Chulalongkorn libéra les esclaves, il promulga la première loi sur la prostitution, connue sous le nom de *phraratchabanyat pongkan sanchon rok r.s. 127* (loi sur le contrôle des maladies transmissibles de l'année 127). Les maisons de prostitution et les femmes qui devenaient prostituées étaient enregistrées. Tous les trois mois, il fallait verser une taxe d'autorisation de 30 bahts par établissement et de 12 bahts par fille. Pour les trois premiers mois de l'année 1908 (avril-mai-juin 127, selon le calendrier de l'époque), 77 maisons et 594 prostituées furent enregistrées (Mettarikanon, 2527 (1984) : 17).

Le nombre des maisons de prostitution et des prostituées fut stable jusqu'à la guerre, subit une augmentation considérable pendant les années 1941-1944, marquées par la présence de troupes japonaises, puis un déclin à partir de 1948. En 1949, en effet, le ministère de l'Intérieur interdit l'enregistrement de nouvelles maisons de prostitution. Mais, il est fort probable que le nombre de maisons de prostitution déguisées sous forme de restaurants, d'hôtels, de *rong nam cha* (« salons de thé »), de salons de coiffures, etc. commença à croître à ce moment-là. Dans les années cinquante, Bangkok était surnommé – comme Shanghai – le « Paris de l'Orient » en raison de ses larges avenues, mais aussi déjà de sa vie nocturne. En décembre 1949, l'ONU avait demandé à ses États membres de rendre la prostitution illégale. Le gouvernement thaï ne se déclara favo-

nable à cette décision qu'en 1956 et il fallut attendre 1960 pour que sorte la *phraratchabanyat pram kankha praweni ph.s. 2503* (loi pour interdire le commerce du sexe). La loi précédente était abolie, et des amendes et des peines d'emprisonnement étaient prévues pour les prostituées, les souteneurs et les propriétaires de maisons closes (Sutphaisan, 1989b : 4-5). Cependant, aucun effort ne fut réellement fait pour supprimer la prostitution, il n'avait été prévu que de la rendre illégale, ce qui ouvrait bien entendu la voie à la corruption de la police.

À partir de 1960, avec le développement économique, la prostitution connut une extension considérable en raison, d'une part, de la migration, d'abord largement masculine, de paysans vers Bangkok, d'autre part, du rôle de la Thaïlande dans la guerre du Viêt-Nam, puisque le pays accueillit jusqu'à près de 50 000 soldats américains stationnés dans des bases militaires, et reçut les permissionnaires américains à la recherche « de détente ». En 1976, lorsque les derniers contingents de soldats américains quittèrent la Thaïlande, le secteur privé avait déjà réussi à ce que la relève soit assurée par les touristes. Bangkok, les stations balnéaires de Pattaya et de Patong (Phuket), et Hat Yai, près de la frontière malaise, étaient sur le point de devenir les capitales mondiales de la prostitution.

Les intellectuels thaïlandais de l'époque faisaient preuve de beaucoup de tolérance envers la prostitution, pourtant illégale. Dans les années 1977-1978, les manuels du secondaire insistaient sur les aspects jugés positifs de la prostitution : satisfaire les besoins de certains groupes d'hommes comme les célibataires ou les soldats étrangers, réduire le nombre de viols, limiter le nombre de foyers brisés (Suphap, 2520 (1977) : 126, 131). Mais l'intérêt majeur de la prostitution était la richesse qu'elle permettait d'accumuler. Un projet du gouvernement de l'époque (1976-

1977) proposait de la légaliser et d'enregistrer les maisons closes et les prostituées (*parithat* : 29 avril 1977 : 9). Ce gouvernement fut renversé par un coup d'État avant l'adoption d'une loi.

Un drame, survenu à Phuket en janvier 1984 et coûtant la vie à cinq prostituées, frappa particulièrement l'opinion. Mais ce n'est qu'en 1996 que fut adoptée une nouvelle loi qui se contentait finalement d'améliorer celle de 1960. Les prostituées restent illégales mais risquent des amendes modestes tandis que celles visant les proxénètes et les tenanciers de maisons de prostitution sont alourdies. De plus, pour la première fois, les parents qui « vendent » leurs filles et les clients des prostituées mineures sont passibles d'amendes. L'explosion de l'épidémie du sida ayant pour conséquence une augmentation de la demande de prostituées mineures, la loi est particulièrement sévère dans le cas des prostituées de moins de 18 ans. Pourtant, les propriétaires de maisons de prostitution ne paraissent guère inquiets : les lois ne sont appliquées que si l'on ne parvient pas à corrompre la police (*Bangkok Post* : 1^{er} avril 1996 : 6).

Du nombre considérable de prostituées en Thaïlande, certains ont cru pouvoir conclure qu'elles devaient être sanctionnées favorablement par la culture. Cependant, l'examen du lexique, de l'histoire et du droit fournit bien peu d'éléments permettant de soutenir une telle position.

L'influence étrangère

Jusque dans les années quarante, la prostitution était un phénomène essentiellement urbain. Or, les villes – encore très peu peuplées – accueillaien surtout une population d'origine étrangère, chinoise en particulier. À Bangkok, Sampheng, le quartier chinois, était à la fois le centre du commerce et celui de la prostitution. À diverses reprises dans l'his-

toire du pays, la demande étrangère a joué un rôle essentiel et, parallèlement, la Thaïlande a très souvent accueilli des prostituées d'origine étrangère, même si, depuis plusieurs décennies, les prostituées thaïes sont elles-mêmes employées en grand nombre à travers le monde.

La demande

La présence de travailleurs célibataires – surtout étrangers – entraîne celle de prostituées. On sait qu'à Ayutthaya, au XVIII^e siècle, il y avait quatre maisons de prostitution dans le quartier chinois de la ville. Mais c'est surtout à partir de la seconde moitié du règne du roi Rama V (1868-1910) que le nombre d'immigrants chinois est devenu considérable. De 1893 à 1905, 455 100 Chinois arrivèrent en Thaïlande. Et, comme pour le jeu et l'opium, les triades chinoises s'assurèrent le contrôle de la prostitution. Vers 1933, sur 151 maisons enregistrées, 126 avaient des propriétaires chinois, 22 thaïs et 3 vietnamiens (Mettarikanon, 2526 (1983) : 38 ; 2527 : 17).

Partout, la présence de troupes étrangères est associée à la prostitution. Lorsque 100 000 à 150 000 Japonais, selon les années, séjournèrent en Thaïlande comme alliés de 1941 à 1945, des *dæn sawan* ou « zones paradisiaques », véritables quartiers de prostitution, furent créées pour elles dans les provinces (*Bangkok Post* 15 mars 1989 : 1). Des troupes anglo-américaines « libérèrent » la Thaïlande en septembre 1945, puis dès le mois de mai 1962, à l'occasion d'une crise laotienne, des forces américaines furent déployées dans le pays. Et si la majeure partie des Américains se retira, dès les années suivantes, à mesure que se dégradait la situation au Viêt-Nam, de nouvelles troupes américaines s'établirent en Thaïlande. En 1969, on comptait 46 000 ou 48 000 soldats américains. Ils constituèrent un facteur déterminant du développement de la prostitution à Bangkok, devenue la « ville au

30 000 *call-girls* » (Nouvelle Agence de Presse, 1973 : 2), à Pattaya, et autour de six grandes bases militaires. Et bientôt les permissionnaires américains du Viêt-Nam arrivèrent en Thaïlande au rythme de 2 000 tous les dix jours.

À partir de 1972, le tourisme sexuel prit la relève. En 1975, au départ des GI's, 100 000 touristes allemands se pressaient déjà pour découvrir les 500 salons de massage qu'ils laissaient à Bangkok (*Newsweek* : 1^{er} décembre 1975). Des stations balnéaires et des villes comme Pattaya, Patong, Hat Yai vivent encore aujourd'hui pour une large part du tourisme sexuel.

La demande thaïlandaise ne doit cependant pas être sous-estimée car, même si historiquement elle fut limitée, elle est aujourd'hui largement dominante. Les Chinois, principaux clients des prostituées jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, maintenant intégrés, ont fait fortune et constituent les clients des prostituées de luxe (chanteuses, *call-girls*). Mais surtout, le développement de l'économie s'accompagna d'une urbanisation importante des ruraux. Ceux-ci séjournaient d'abord à Bangkok pour de courtes périodes, en célibataires, et fréquentaient les maisons de prostitution bon marché. Actuellement, les prostituées sont nombreuses dans les grands *slums* de Bangkok comme Khlong Tœi et les *rong nam cha* (salons de thé), institution tout à fait chinoise à l'origine, font figure de maisons de prostitution pour ouvriers thaïs.

L'offre

Les auteurs du XVII^e siècle signalaient déjà que c'étaient, au Siam, des femmes mônes qui acceptaient des « maris » européens. De la fin du XIX^e siècle à 1940, la traite des Chinoises fut un des problèmes sociaux du Siam. Les triades kidnappaient de jeunes Chinoises pour les vendre dans les États malais et au Siam. Encore vers 1933, 200 à 300 Chinoises étaient envoyées chaque année au Siam où elles

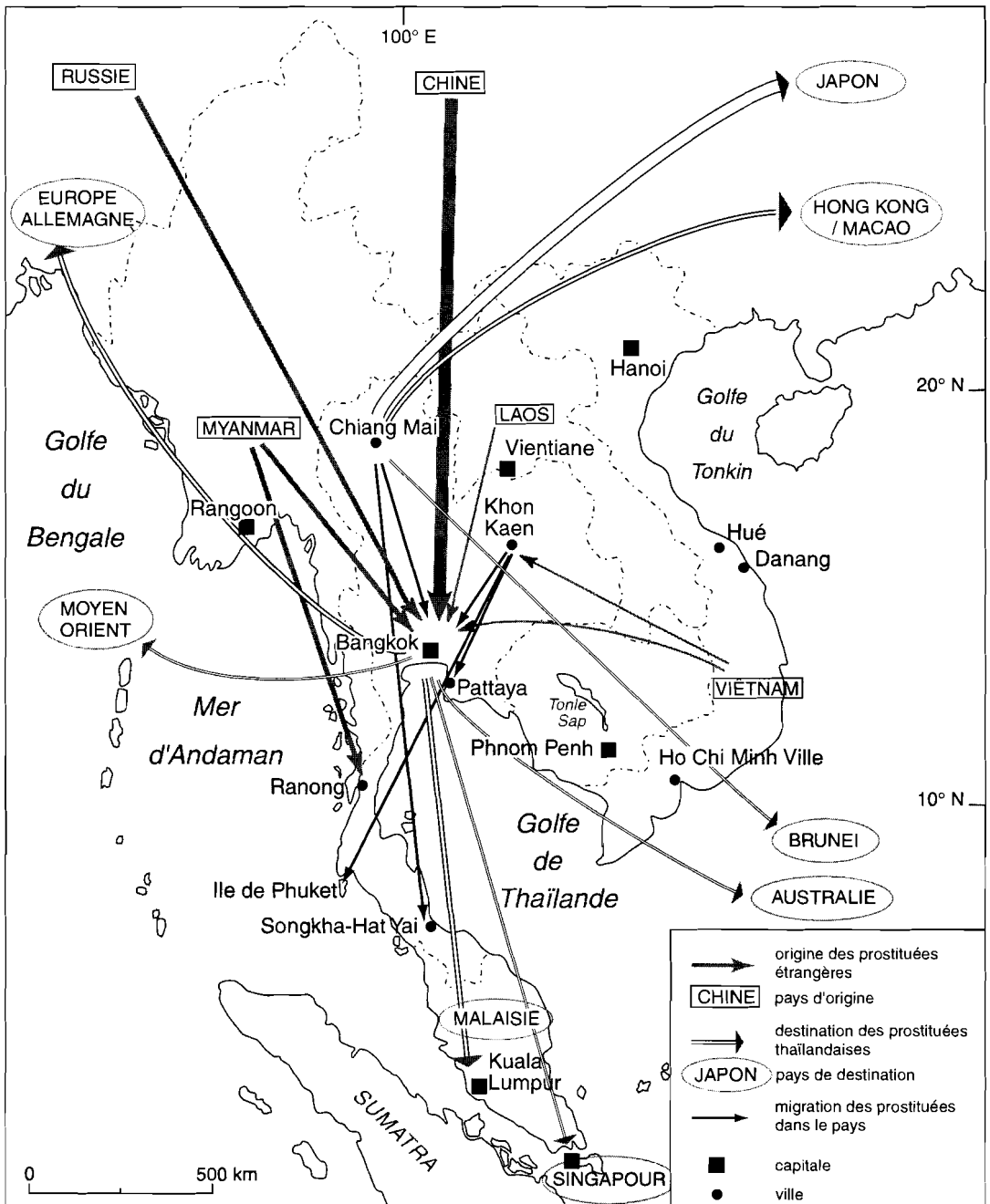
devaient se prostituer. De 1895 à 1920, des milliers de *karayuki-san*, des prostituées japonaises, furent également actives dans toute la région. Un auteur estime leur nombre à 22 000 pour l'année 1906. Cependant, elles étaient beaucoup moins nombreuses au Siam qu'à Singapour, par exemple, où l'on comptait au moins 109 maisons de prostituées japonaises en 1905 (Warren, 1989). Pendant la guerre, de nombreuses prostituées japonaises vinrent en Thaïlande où des troupes japonaises étaient stationnées. Elles y introduisirent les premiers massages. Après 1917, il est aussi beaucoup question de prostituées russes blanches qui s'étaient répandues de Shanghai à Bangkok. On ignore leur nombre, mais elles travaillaient dans des « hôtels », des « restaurants », et des « dancings ».

C'est après 1945, avec l'immigration à Bangkok de populations du Nord et du Nord-Est, qu'arrivèrent de nombreuses prostituées de ces régions sur le marché de la prostitution. Alors que les femmes du Nord, connues pour leur beauté au teint clair, étaient destinées à une clientèle asiatique, les femmes du Nord-Est, plus brunes de peau, étaient plus populaires parmi les Occidentaux, et surtout, à partir des années soixante, parmi les soldats américains.

L'intérêt des Thaïlandais pour les femmes des minorités montagnardes (*chao khao*) est plus surprenant et relève d'un exotisme local, renforcé depuis la fin des années soixante-dix par une certaine littérature populaire et une série de films qui décrivent ces ethnies comme des populations aux mœurs libres. On trouve encore aujourd'hui de nombreuses femmes akha, lahu, mais aussi shan dans les maisons de prostitution du Nord de la Thaïlande, de Bangkok et du Sud. Une partie de ces montagnardes viennent du Myanmar, du Yunnan, et du Laos. Mais on trouve aussi de plus en plus de prostituées lao, birmanes et chinoises, dans les maisons closes. Des études récentes ont

parlé de 500 à 1 500 prostituées chinoises et de 20 000 prostituées birmanes. Selon *The Nation* un policier de l'immigration estime que 70 % des prostituées de la province de Chiang Rai sont originaires de Birmanie et de Chine (*Nation*, 17 mai 1995 : A3). Les prostituées *chao khao*, birmanes et chinoises trouvent leurs clients plutôt parmi les couches sociales les moins fortunées, à l'exception des vierges que recherchent surtout les Sino-thaïs les plus aisés (les proxénètes fixaient leur défloration à 20 000 bahts – 4 000 francs – en 1996, soit le salaire mensuel de certains professeurs d'université (*Matichon* 25 avril 2539 : 13). Depuis la fin de l'Union soviétique, les prostituées russes ont fait leur apparition. Estimées en 1994 à une dizaine de milliers, elles travaillent surtout pour des agences d'escort et ne s'adressent qu'à une clientèle d'Asiatiques et d'Occidentaux aisés. En février-mars 1998, l'hebdomadaire *chiwit tong su* consacra une série d'articles aux prostituées étrangères et les lecteurs apprirent que des prostituées indiennes, nigérianes, ougandaises, vietnamiennes se prostituaient à Bangkok et dans quelques provinces. En nombre plus réduit, surtout dans les fichiers des agences d'escort et de *call girls*, se trouvent des femmes originaires des Philippines, d'Australie, des États-Unis, de France...

La stratégie des proxénètes internationaux est de faire venir à moindre coût des adolescentes des pays voisins et d'envoyer les Thaïlandaises dans d'autres pays d'Asie (Hong Kong, Macao, Japon) où la demande est importante. Des immigrantes illégales, ignorant la langue du pays dans lequel elles se prostituent, sont plus faciles à contrôler. Cela nécessite des réseaux très étendus et denses dont seules disposent quelques organisations criminelles comme les triades chinoises et les *yakuza* japonaises.



Mouvements des prostituées (1978-1998)

L'offre à domicile : le placement de prostituées thaïlandaises à l'étranger

Les estimations globales font défaut, mais on peut admettre qu'environ une centaine de milliers de Thaïlandaises se prostituaient hors de Thaïlande au milieu des années quatre-vingt-dix. Dès 1938, des prostituées siamoises étaient signalées en Malaisie et à Singapour, mais c'est surtout dans les années soixante-dix, lorsque la demande militaire américaine se réduisit puis disparut presque entièrement que des réseaux de placement de prostituées thaïlandaises à l'étranger se mirent en place. Ils suivaient pour une part le départ de main-d'œuvre vers les pays du Proche-Orient. Par ailleurs, dans des pays voisins comme la Malaisie et surtout Singapour, les prostituées locales étaient en nombre insuffisant. Pour répondre à la demande, on commença donc à faire venir de très nombreuses Thaïlandaises. Enfin, les premières vagues de touristes européens entraînèrent l'apparition d'une demande de prostituées thaïlandaises à domicile : c'était l'époque des instituts de massage thaïlandais dans les villes européennes. C'est ainsi que, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, des femmes originaires du Nord-Est thaïlandais se prostituaient en Europe et au Proche-Orient tandis que d'autres, originaires du Nord, se retrouvaient plutôt dans les autres pays d'Asie comme Singapour et la Malaisie.

En Europe, l'Allemagne fut le premier pays d'Europe à accueillir des prostituées thaïlandaises et elles y sont toujours très nombreuses aujourd'hui. À Berlin, par exemple, leur nombre est estimé à entre 3 500 et 4 000 pour seulement 1 350 Thaïlandais inscrits au consulat (Sucharitkul 2540 (1997) : 10). Mais l'Allemagne n'est plus un cas à part et il est peu de pays d'Europe où l'on ne trouve de prostituées thaïlandaises. En février 1998, la presse révéla que des proxénètes thaïlandais étaient à la tête d'un réseau de prostitution de femmes

thaïlandaises dans une tour du Chinatown parisien (*Le Point* 21 février 1998 : 85).

Jusque dans les années trente, les triades organisaient l'envoi de prostituées chinoises vers les pays de l'Asie du Sud-Est (États Malais, Siam) où résidaient d'importantes communautés chinoises. Aujourd'hui, à l'inverse, ce sont des prostituées thaïes que les triades font venir à Hong Kong et à Macao. En 1983, à Hong Kong, siège principal des triades en Asie, sur 9 000 Thaïlandais, on estimait que 5 000 d'entre eux étaient des prostituées (*matichon sutsapda* 11 septembre 1983 : 50). Quant à Macao, pays contrôlé par les triades, en décembre 1991, 2 000 des 3 000 prostituées étaient des Thaïlandaises (*Far Eastern Economic Review* 19 décembre 1991 : 13). C'est cependant au Japon (pays pour les ressortissants duquel fut d'abord utilisée l'expression de « touristes sexuels »), que le nombre de prostituées d'origine thaïlandaise est le plus considérable. Les estimations, pour l'année 1994, allaient de 40 000 à 80 000 personnes (Stuart 1994 : 38 ; *thansetthakit* 159/1994 : 32, *Bangkok Post* 23 mars 1994 : 31). Les Thaïlandaises comptent pour plus de la moitié des prostituées étrangères du pays.

Bref retour sur la culture

La prostitution en Thaïlande se distingue moins de celle que l'on rencontre ailleurs par sa nature que par son ampleur. Et celle-ci pourrait finalement être la conséquence d'un étiolement des valeurs traditionnelles locales au profit du culte suprême de l'argent, largement importé d'Occident. La devise *ngæen khu phrachao* (l'argent est dieu) étant acceptée par la très grande majorité comme une évidence, toute activité qui devient source de beaucoup d'argent se trouve par là même jugée acceptable, même si cela requiert souvent beaucoup d'hypocrisie. Or, la prostitution est une source considérable de revenus : peut-être une centaine de milliards

de bahts par an (20 milliards de francs) pour 300 000 prostituées. Si la tradition est importante dans cette perspective, c'est que, pendant les siècles de l'ère *sakdina* (féodale), le rôle de la femme était de subvenir aux besoins de la famille, mari compris, quand ce dernier fournissait au roi ou à son seigneur les corvées dont il était redevable. C'est peut-être le premier sens de *phuying ha ngæn* ou *phuying ha kin*, deux des expressions qui désignent aujourd'hui les prostituées (Sinlapawatthanatham, 1994).

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud (F.), 1991. *La Vie en Thaïlande*. Solar, Paris : 167 p.
- Csaszar-Goutchkoff (M.), 1995. *L'infection à VIH et le sida en Thaïlande*. Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, Paris, 39 p.
- La Loubère (S.), 1691. *Du Royaume de Siam*. Abraham Wofgang, Amsterdam, 2 t., 439 + 325 p.
- Mettarikanon (D.), 1983. « Sampheng : læng bori-kan thangphet thi samkhan nai samai rattanakosin ph.s. 2325-2453 (Sampheng : lieu important de prostitution entre 1782 et 1910) ». *Ekkasan phak wicha manutsayasad mahawitthayalai khonkæn* 3 : 6 (octobre) : 37-49.
- Mettarikanon (D.), 1984. « Kotmai sopeni "ti thabian" khrang ræk nai prathet thai (la première loi sur l'enregistrement des prostituées de Thaïlande) ». *Sinlapawatthanatham* 5 : 5 (mars) : 6-19.
- Nouvelle Agence de Presse, 1973. *Thaïlande : le pivot du système défensif américain secoue quatre décennies de régime militaire*. Paris, 4 p.
- Pallegoix (Mgr), 1854. *Description du Royaume Thai ou Siam*. Imprimerie de Vialat, Paris, 2 vols., 488 + 425 p.
- Sutphaisan, 1989. *phraratchabanyat pram kankha praweni ph.s. 2503*. Bangkok, 25 p.
- Sinlapawatthanatham, 1994. « Watthanatham thai ? luk sao ha ngæn luk chai chai ngæn (Culture thaïe : les femmes gagnent l'argent, les hommes le dépensent) ». *Sinlapawatthanatham*, 15 : 6 (avril) : 76-83.
- Stuart (C.), 1994. *Exported Women. Manager*, décembre : 38-41.
- Sucharitkul (A.), et al. 1997. *Yon adit. chumchon chao thai nai nakhon boelin* (la communauté thaïlandaise de Berlin). Chulalongkorn, Bangkok, 60 p.
- Suphap (S.), 1977. *Sangkhom thai* (la société thaïlandaise). Thai Wathana Panich, Bangkok, 197 p.
- Thongthammachat (K.), Aphaphirom (A.), 1977. *Sangkhom thai* (la société thaïlandaise). Aksoncharoenthat, Bangkok, 150 p.
- Tourism Authority of Thailand, 1989. *Annual Statistical Report on Tourism in Thailand 1988*. Bangkok, 80 p.
- Tuchrello (W. P.), 1989. « The Society and its Environment ». In : Barbara Leitch LePoer (ed.), *Thailand, a country study*. Library of Congress, Washington : 60-120.
- Warren (J.F.), 1989. *Karayuki-san of Singapore : 1877-1941. Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 62, part. 2 : 45-80.